



République et canton de Genève

AVIS



En conformité de l'article 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes

le Conseil municipal de la commune de Gy est convoqué pour une séance ordinaire

**le jeudi 27 mars 2025 à 19h.15
à la mairie**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation de l'ordre du jour de la séance du jour
2. Approbation du procès-verbal du 20 février 2025
3. Communications du Maire et des Adjointes
4. Communications du Bureau
5. Projet de délibération – DM 2025_72 – 25 000 F – crédit budgétaire supplémentaire – organisation 175^e anniversaire de la commune de Gy
6. Projet de résolution – R 2025_71 – diminution des nuisances relatives à la réalisation de l'autoroute Thonon-Machilly
7. Discussion – création d'une commission ad hoc – jumelage avec Gy-en-Sologne (Loir et Cher)
8. Comptes rendus des commissions
9. Dates des prochaines séances
10. Propositions individuelles et questions
11. Divers